

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix- sept le dix- sept janvier, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes de Bosc-Benard-Crescy en séance publique sous la présidence (convoqué légalement le 13/01/2017) de Mr Bertrand PECOT, Maire.

Etaient présents :

Mr Jacques GRIEU, adjoint, Mme Christine HOUEL, adjointe, Mr Olivier BASSEY, Mr Frédéric LEVESQUE, Mr Michel LECLERC, Mr Grégory LOUAPRE, Mmes Chantal LEFEBVRE et Vanina VERLAINE, Mr Daniel DOS SANTOS, MM Bertrand DUBOSC, Mme Lorette LETRAY Mr Jean-Paul RICOEUR, Mme Florence RAUFASTE, MM Arnaud MASSELIN , Philippe PERIER, Francis GUEDON, Michel MASSON, Gérard GAFFIERO, Mmes Shirley HAREL, MM Emmanuel BON, Maxime HUCHE, Gérard LEVREUX,

Etaient absents ou excusés :

Mme Brigitte BRISACIER donne procuration à Mme Christine HOUEL et MM Franck POUSSE donne pouvoir à Mr Francis GUESDON et Stéphane CARRE donne pouvoir à Jacques GRIEU Mmes Monique ELOI , Chrystèle GUETTIER et Emilie GUILBERT, Mr Joël DUMONT.

Date d'affichage : 19/01/2017

Membres en exercice : 30

Membres présents : 23

Membres votants : 26

Madame Christine HOUEL est désignée secrétaire.

D01- Objet : Extension et restructuration des écoles maternelle et élémentaire

Monsieur le Maire expose,

Dans le cadre du projet d'extension et de restructuration des écoles maternelle et élémentaire pour lequel nous avons missionné un programmiste, il est présenté le résultat de l'étude de programmation relative à ce projet.

Cette étude met en évidence un projet cohérent et respectueux de la reconversion des bâtiments existants de la commune.

Le projet ainsi présenté est estimé à un montant de 2 472.903.61 €HT toutes dépenses confondues.

Afin de permettre d'engager ce projet , il convient de déposer un dossier de demande de subvention sur l'année 2017 à la Préfecture de l'Eure au titre de la DETR afin de prétendre à une subvention de 40 % du montant de l'opération ainsi qu'au Département de l'Eure pour 40 % également laissant un reste à la charge de la commune de 20 %.

Pour engager et mener à bien cette opération, il est proposé au conseil municipal d'accorder à Monsieur Bertrand PECOT, l'ensemble des pouvoirs permettant la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés et des avenants nécessaires à la réalisation de l'opération fixé ci-dessus. Monsieur le Maire, s'engage à tenir informé le conseil municipal à chacune des réunions, sur l'avancement du dossier.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

DONNE POUVOIR à Monsieur Bertrand PECOT, maire, pour la passation, la signature et l'exécution des marchés et avenants nécessaires à la réalisation de l'opération portant sur le projet d'extension et de restructuration des écoles maternelle et élémentaire dans la limite du budget de 2.472.903.61 €HT.

D02- Objet : Choix du prestataire – repas des seniors le 19 mars 2017

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les devis qu'il a reçus pour le repas des seniors prévu le 19 mars 2017 pour 150 personnes.

fournisseur	Coût ttc Par personne	vaisselle	nappage	Cuisiniers ttc	service	transport	Coût total ttc
COUDRAY	31.57	inclus	inclus	462	Nos soins		5197.50
HAREL	33.50	inclus	inclus	inclus	Nos		5025.00
DURANDE	32.10	inclus	inclus (livré le Vendredi)	inclus	Nos soins		4815.00
VIP	33.00	495	Inclus+dressage Des tables	inclus	Nos soins		5445.00
ZUBERBULHER	35.06	360	6€ par table+0.35€par serviette 6€x25=150)+ (0.35x150=52.50)	264	Nos soins	12	6097.50

Après concertation et examen des devis, le conseil à l'unanimité décide de retenir le devis du traiteur Tony HAREL à ROUEN pour un menu à 33.50 € ttc par personne, rapport qualité/prix et autorise le maire à signer le devis

Fin de la séance 22h30

